un parti qui préconise le droit de la liberté de car sitôt retournés à Toronto ils font deux parole, ne sera pas réveillée et ressuscitée choses. Ils rédigent des articles sur les dépujusqu'à éliminer cet article odieux et tés qui touchent une rémunération de \$18,000 insidieux.

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Cela n'arrivera pas sous le régime du premier ministre (M. Trudeau).

M. McCleave: Monsieur l'Orateur, je ne sais combien de minutes il me reste. Mais j'ai trois solutions à offrir. Et je vais être aussi bref que possible. Je demande à la Chambre, peut-être pour la première fois depuis les débuts de ma carrière parlementaire, de me permettre d'exposer en entier ces trois idées. Je lui promets de m'en tenir aux quelques notes que j'ai en main.

Je propose d'abord, simplement, que la Chambre accepte les articles 75A et 75B. Certains voudront peut-être formuler des réserves à leur égard ou les modifier légèrement. Je propose tout de même à la Chambre de les mettre à l'essai pour un an.

Ma deuxième suggestion se rattache à la formule dite formule du Globe and Mail. L'éditorialiste torontois disait, avant même le début de nos délibérations, que si les débats étaient importants, c'est qu'ils permettaient aux Canadiens d'exprimer leurs vues et de les transmettre aux députés. D'après le journal chose moins essentielle peut-être-tout député conjointement dans les séances de comités devrait dès le début, faire part de ces opi- plutôt qu'à la Chambre. A mon sens, là se nions à la Chambre, mais en tout cas, à une trouve la réponse. Je soumets cette idée au étape du processus parlementaire, elles président du Conseil privé (M. Macdonald), devraient être exposées. Je trouve cette idée au premier ministre suppléant, à tous les valable. Je ne me reconnais pas le droit de députés et à vous-même, monsieur l'Orateur; claironner l'opinion de quelqu'un d'autre, peut-être cela nous sortira-t-il de l'impasse. mais elle devrait être bien présente à notre esprit au moment de décider collectivement des députés de l'arrière-plan, disons de cinq des projets de loi à adopter. Je ne suis pas un ou six députés de chaque côté. Dans un insgrand admirateur du Globe and Mail. Je me fatigue de les voir dépêcher de Toronto à Ottawa, des gens qui font deux choses au ner les moyens de rendre le système des retour.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je présente mes excuses au député, mais je dois que moi. Je leur ai donné le meilleur de moisignaler à la Chambre que le temps de parole même. J'ai affirmé hier soir, et je le crois du député est terminé. Il ne peut continuer fermement, que l'on peut dire à l'honneur des qu'avec le consentement unanime de la députés des deux côtés de la Chambre que Chambre. Y consent-on?

Des voix: D'accord.

McCleave: Monsieur l'Orateur, remercie les honorables collègues de leur mieux possible et ils ont proposé les meilleurs courtoisie et je vais conclure le plus rapide- réponses dans l'intérêt du peuple canadien. ment possible. Je suis las des pérégrinations J'ai encore confiance en ce procédé. Les à Ottawa des journalistes du Globe and Mail, paroles violentes prononcées de ce côté-ci ou

par an, mais en premier lieu, ces journalistes établissent leur note de frais. Ces gens ont le droit de venir ici et de se faire rembourser leurs frais professionnels, mais ils ne trouvent pas que les députés venus à Ottawa de Vancouver, d'Halifax, de Saint-Jean, ou d'ailleurs, aient droit, en plus de leur traitement, à des frais, de voyage.

Sans doute ces gens-là règlent-ils le problème de l'espace utile dans les bureaux en plaçant deux sièges dans une loge. Ils écrivent néanmoins leur opinion à notre sujet. Pour la première fois dans ma vie, je reconnais le bien-fondé de leur point de vue. Pour trouver un meilleur moyen d'accomplir notre tâche, il faut d'abord y mettre de l'ordre. Je suis d'accord là-dessus avec le Globe and Mail. Or, pour cela, il faut connaître les avis du dehors.

J'offre ma troisième idée sans avoir consulté qui que ce soit, mais en espérant toutefois que nous pourrons régler la situation et partir bientôt en vacances. Certains d'entre nous n'auront pas de vacances d'été car ils doivent siéger en comité en août et en septembre. Je prétends que l'attribution du temps et l'éveil de l'opinion publique sont des problèmes parallèles que nous pouvons résoudre

Je propose que nous formions ici un comité tant, je proposerai une formule pour constituer ce comité. Ces députés pourraient examicomités plus pratique. J'ai la plus grande confiance dans ce système en soi. Je pense que personne ici n'a fait partie de plus de comités pendant l'année écoulée depuis les dernières élections ils ont fait de leur mieux pour accueillir les questions envoyées en comité, ils je les ont examinées, discutées et débattues le